



CHARTRE DES ACHATS DE LA COMPAGNIE NATIONALE ROYAL AIR MAROC

ROYAL AIR MAROC

Charte des Achats de la Compagnie Nationale Royal Air Maroc

Une relation client-fournisseur responsable

La Compagnie Nationale Royal Air Maroc a mis en place une nouvelle stratégie dont l'objectif est d'améliorer la qualité de ses prestations et services. Dans cette démarche, le département achats de l'entreprise souhaite impliquer ses fournisseurs en mettant en place une charte des achats.

Cette charte définit les responsabilités et engagements que le département achats souhaite partager avec ses fournisseurs dans la relation qui les lie au quotidien.

Tout fournisseur de la Compagnie Nationale Royal Air Maroc doit prendre connaissance de cette charte et s'engager à la respecter sur l'ensemble des contrats que l'entreprise conclut avec lui.

La volonté du département des achats est de fonder sa relation avec ses fournisseurs sur les principes décrits ci-dessous :

Ethique :

- **NE RECOURIR A AUCUNE FORME DE RELATION ILLICITE**

Les collaborateurs de la Compagnie Nationale Royal Air Maroc doivent refuser les cadeaux de la part des fournisseurs ou des sous-traitants, qu'il s'agisse d'argent, de biens matériels, de services, de divertissements, de voyages ou de toute autre forme de cadeau, que ce soit à leurs profits ou à celui de leurs familles, de leurs amis, de leurs associés ou connaissances.

- **NE PAS PRATIQUER LE TRAVAIL DISSIMULE ET RESPECTER LA REGLEMENTATION DU TRAVAIL EN VIGUEUR**

Chaque fournisseur doit s'interdire le recours au travail dissimulé. Il s'engage à s'acquitter de toutes ses obligations en matière de déclarations auprès des autorités administratives, sociales et fiscales telles que prévues dans le pays où il a élu domicile.

Equité et Responsabilité:

- **RESPECTER LA REGLEMENTATION ACHAT DE L'ENTREPRISE EN TERMES D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

La sélection par l'entreprise d'un fournisseur doit s'effectuer sur des critères exclusivement objectifs et avec transparence. Tout favoritisme fondé sur des relations familiales ou d'amitié constituera une faute grave.

- **TOUJOURS AGIR POUR L'INTERET DE LA COMPAGNIE NATIONALE ROYAL AIR MAROC**

Dans leurs rapports professionnels avec les fournisseurs, les acheteurs sont tenus, dans le cadre de leurs responsabilités, de toujours agir conformément aux intérêts de l'entreprise et aux dispositions légales.

Confidentialité :

- **VEILLER AU RESPECT DES REGLES DE CONFIDENTIALITE TOUT AU LONG DU PROCESSUS ACHAT**

La confidentialité de toutes les informations reçues ou transmises dans le cadre d'une consultation et relatives à un fournisseur doit être strictement respectée, en particulier vis-à-vis des autres fournisseurs lors de la phase de consultation.

Transparence et Honnêteté :

- **TRAVAILLER EN TOUTE TRANSPARENCE ET HONNETETE AVEC L'ENTREPRISE**

Afin de prévenir toutes fausses déclarations, documents erronés ou tout acte pouvant induire en erreur, le fournisseur s'engage à contrôler la véracité et l'exactitude de l'ensemble des supports de communication (documents, informations, mail, lettre ou fax) transmis à l'entreprise.

Respect de l'environnement :

- **RESPECTER LA REGLEMENTATION RELATIVE A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de limiter l'impact de ses activités sur l'environnement, la Compagnie Nationale Royal Air Maroc souhaite l'implication de ses fournisseurs dans son plan de sauvegarde de l'environnement.

Relations commerciales :

- **ENTREtenir UNE RELATION BASEE SUR LE SERIEUX ET LE PROFESSIONALISME**

Le fournisseur veille à transmettre toute information pour prévenir un risque de non-respect des engagements du contrat conclu avec l'entreprise.

Les collaborateurs de la Compagnie Nationale Royal Air Maroc n'emploient que les méthodes et les moyens reconnus par tous comme conformes aux bonnes pratiques de la profession, et refusent toute pratique commerciale déloyale.

- **ETABLIR DES RELATIONS DURABLES AVEC LES FOURNISSEURS**

Les collaborateurs de la Compagnie Nationale Royal Air Maroc doivent impliquer leurs fournisseurs le plus tôt possible dans le processus achat afin de valoriser leurs apports en termes de qualité et d'innovation. Ils doivent informer les fournisseurs de l'avancement des étapes de la consultation dont ils sont soumissionnaires, et suivre la relation contractuelle avec chacun d'entre eux.

Amélioration continue :

- **CONTRIBUER A L'AMELIORATION CONTINUE DES SERVICES ET PRODUITS FOURNIS**

Le fournisseur propose ses solutions les plus performantes en termes de services et de produits et les plus adaptées aux besoins exprimés par la Compagnie Nationale Royal Air Maroc. Il s'engage à prendre en compte les axes d'amélioration identifiés conjointement avec l'entreprise.

Accord et signature

Je soussigné(e), au nom et pour le compte de (Nom de l'entreprise), accepte la Charte des Achats de la COMPAGNIE NATIONALE ROYAL AIR MAROC et engage notre entreprise à respecter les principes mentionnés dans cette charte.

Nom de l'entreprise :

Date :

Signé par :

Fonction :

Signature et tampon de l'entreprise :